

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**
Article L. 2121-25 CGCT

- *Point d'information du Maire*
- *Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2023*
- 1. Incorporation dans le domaine privé de la Commune de biens vacants et sans maître
- 2. Inscription de chemins au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée pédestre des Yvelines (PDIPR)
- 3. Adhésion de la Commune de Chambourcy au Syndicat intercommunal Handi-Val-de-Seine
- 4. Adoption de conditions générales d'achat pour les achats inférieurs à 40 000 euros HT
- 5. Adhésion au groupement de commandes formé entre les Communes d'Orgeval, Morainvilliers et le CCAS d'Orgeval, ayant pour objet des prestations de restauration collective
- 6. Achat annuel de plantes pour le fleurissement de la Commune
- 7. Contribution aux dépenses de fonctionnement des classes de l'école privée Notre-Dame-de-Clarté
- 8. Débat d'orientation budgétaire 2023
- 9. Convention avec Enedis pour le raccordement de la Maison de la petite enfance au réseau public d'électricité
- *Décisions du Maire*
- *Questions orales*